



SAINTE-JULIE

POLITIQUE FAMILIALE

Deuxième génération



La famille Van Meerbeck-Doyon de Sainte-Julie



À toutes les familles julievilloises,

Nous sommes très heureux de vous présenter notre politique familiale deuxième génération qui servira de cadre de référence pour affirmer notre volonté politique et guider nos décisions relatives au bien-être des familles julievilloises pour les années à venir.

Notre philosophie famille, inculquée profondément dans notre vision globale, constitue depuis presque une décennie notre motivation première. Nos diverses politiques axées sur la famille, la jeunesse, la culture et l'environnement, réfléchies et adoptées dans un contexte de concertation avec tous les intervenants de Sainte-Julie, nous assurent d'une gestion municipale centrée sur les besoins réels de nos concitoyens.

Le Conseil municipal et l'ensemble du personnel demeurent mobilisés et comptent bien continuer leur démarche du penser et agir famille pour assurer à la population julievilloise un cadre de vie exceptionnel. Les actions accomplies depuis l'adoption de notre première politique familiale en l'an 2000 nous ont valu le titre de Ville du bonheur à deux reprises et nous en sommes très fiers.

Nous tenons à remercier les membres du Comité de la famille qui ont su, par leur implication et leurs interventions pertinentes, donner la vraie couleur du milieu à cette nouvelle politique. Nous remercions également les 450 familles qui ont répondu au questionnaire de consultation et qui ont permis la validation des enjeux et des orientations présentées par le Comité.

Cette politique reflète bien les aspirations des Julievillois et ce à quoi ils aspirent. Déjà le Comité de la famille travaille à l'élaboration du plan d'action qui en découlera et qui vous sera présenté d'ici quelques mois.

Bonne lecture,

Suzanne Roy, mairesse

Nicole Marchand, conseillère municipale
et présidente du Comité de la famille

André Lemay, conseiller municipal délégué
au Comité de la famille



La famille au cœur de Sainte-Julie est le slogan que la Ville a adopté à l'automne 2006 qui identifie clairement le mandat du Conseil municipal, soit de bien servir les familles julievilloises.



Créé en 2002 par la famille Bédard suite à un concours, ce pictogramme identifie les diverses activités offertes aux familles julievilloises dans les publications municipales.



En 2005, la Ville de Sainte-Julie a reçu le Prix Action municipale et famille décerné par le Carrefour action municipale et famille qui souligne de façon tangible des contributions municipales favorisant le mieux-être des familles dans la communauté et l'accompagnement parental.



Les résultats de l'étude sur l'Indice relatif du bonheur (IRB) ont confirmé Sainte-Julie comme ville du Bonheur en 2008 et 2009.

Table des matières

Message	3
Introduction	5
Portrait de la famille julievilloise	6
- Démographie	6
- Composition des familles	7
- Économie	8
Les atouts de Sainte-Julie	9
Enjeux concernant les familles	10
But et objectifs de la politique familiale	12
Définition de la famille	13
Orientations	13
Le milieu de vie physique	14
Le milieu de vie social	15
Le loisir et la culture	16
La sécurité	17
Le transport	17
Conclusion	18



INTRODUCTION

En 2000, la Ville de Sainte-Julie se dotait de sa première politique familiale. À cette époque, relativement peu de municipalités de la taille de Sainte-Julie possédaient une politique familiale, mais pour le Conseil municipal, la clientèle familiale était déjà ancrée au coeur de ses préoccupations.

Cette première politique ciblait quatre champs d'intervention : l'aménagement du territoire, la communication et le partenariat, le loisir et la culture de même que la sécurité. Pour chacun de ces thèmes, un plan d'action quinquennal comprenant au-delà de cinquante mesures était adopté en 2003, afin d'atteindre les objectifs fixés.

Après cinq ans, le bilan s'avère positif avec la mise en place de plus de la majorité des actions contenues dans ce plan. L'intérêt de poursuivre et de bonifier cette démarche est apparu alors comme une évidence pour le Conseil municipal.

Afin que la deuxième génération de sa politique familiale corresponde aux différentes composantes de la famille d'aujourd'hui et aux multiples réalités de leur quotidien, le Conseil a voulu inclure dans sa démarche de mise à jour des intervenants de tous horizons.

Une innovation pour cette nouvelle version : toutes les composantes des familles d'aujourd'hui que ce soit les enfants, les adolescents, les jeunes adultes, les parents et les aînés ont été considérés dans la réflexion.

Au cours de l'année 2008, pour mener à bien son mandat de rédiger une nouvelle politique familiale, le Comité de la famille a tracé un portrait actualisé de la famille julieilloise et a pris connaissance du bilan de la première politique ainsi que de l'offre de services destinée aux familles contenue dans son plan d'action. De plus, une vaste consultation de la population aura permis au Comité d'enrichir sa réflexion et de valider ses constats.

PORTRAIT DE LA FAMILLE JULIEVILLOISE

Afin de cerner les réalités des familles julievilloises, le portrait suivant identifie certaines caractéristiques qui permettent de mieux comprendre l'évolution des dernières années. Ce portrait présente les données démographiques, familiales et économiques de la population julievilloise. Elles sont tirées du plus récent recensement disponible de Statistique Canada, soit 2006.

Démographie

En 2006, la Ville de Sainte-Julie compte une population de 29 079 habitants, ce qui représente une augmentation de 9,4 % comparativement au recensement de 2001 et de 21 % à celui de 1996.

L'âge moyen de la population atteint 34 ans, comparativement à 30 ans lors du recensement de 1996. On constate ainsi une légère tendance au vieillissement de la population qui s'observe notamment auprès des 15-19 ans avec une variation de 16 % et auprès des personnes âgées de 55 ans et plus qui elle a augmenté de 188 %. Notons toutefois que ce dernier groupe représente uniquement 17 % de la population julievilloise par rapport à 27 % pour le Québec. En 2006-2007, 409 enfants sont nés à Sainte-Julie ce qui représente un taux de natalité de 1,41 % comparativement à 1,07 % pour l'ensemble du Québec.

Les statistiques de 2006 nous précisent également que la population était composée, presque à parts égales, de 14 405 hommes et de 14 675 femmes. Les femmes comptant pour 50,5 % de la population.

Population par groupes d'âge de la Ville de Sainte-Julie

Groupes d'âge	Total 1996	Total 2001	Variation 96-01	Total 2006	Variation 01-06	Sainte-Julie %	Québec %
0-4	2 165	1 990	-8,1 %	1 995	0,3 %	6,9 %	5,0 %
5-14	3 760	4 525	20,3 %	4 795	6,0 %	16,5 %	11,6 %
15-19	1 865	1 755	-5,9 %	2 040	16,2 %	7,0 %	6,3 %
20-24	1 500	1 480	-1,3 %	1 390	-6,1 %	4,8 %	6,3 %
25-54	12 695	13 510	6,4 %	13 925	3,1 %	47,9 %	43,9 %
55-64	1 295	2 265	74,9 %	3 115	37,5 %	10,7 %	12,6 %
65-74	500	720	44,0 %	1 220	69,4 %	4,2 %	7,7 %
75 et +	245	340	38,8 %	585	72,1 %	2,0 %	6,9 %
Total	24 030	26 580	10,6 %	29 075	9,4 %	100 %	100 %

Source : Statistique Canada, Recensements 1996, 2001 et 2006.

Composition des familles

En 2006, la Ville de Sainte-Julie recensait 4 575 familles, comptant 8 500 enfants de 0 à 18 ans. Parmi ces dernières qui ont souvent plus d'un enfant, 1 790 familles comptaient des enfants entre 0 et 5 ans, 2 150 avaient des enfants de 6 à 11 ans et 2 395 familles dénombraient des jeunes de 12 à 17 ans.

En 2006 à Sainte-Julie, les familles biparentales constituent alors 83 % des familles avec enfants. La majorité de ces familles (48 %) ont deux enfants à la maison. On dénote toutefois une augmentation de 12,2 % entre 2001 et 2006 pour les familles biparentales de trois enfants et plus.

Pour leur part, les familles monoparentales représentent près de 17 % des familles avec enfants. La majorité des familles monoparentales a un enfant à la maison (57,0 %). Soulignons toutefois une augmentation importante de ces familles (51,9 %), entre 2001 et 2006, ayant deux enfants.

Familles de la Ville de Sainte-Julie avec enfants à la maison selon le type de famille et le nombre d'enfants

	1996	2001	Variation 96-01	2006	Variation 01-06	Sainte- Julie %	Québec %
Biparentales	4 305	4 650	8,0 %	4 790	3,0 %	83,2 %	72,2 %
1 enfant	1 540	1 730	12,3 %	1 670	-3,5 %	34,8 %	41,2 %
2 enfants	2 125	2 180	2,6 %	2 300	5,5 %	48,0 %	41,8 %
3 enfants et plus	650	740	13,8 %	830	12,2 %	17,2 %	17,0 %
Monoparentales	765	935	22,2 %	965	3,2 %	16,8 %	27,8 %
Mère seule	580	750	29,3 %	710	-5,3 %	73,6 %	77,9 %
Père seul	185	180	-2,7 %	250	38,9 %	25,9 %	22,1 %
1 enfant	410	600	46,3 %	550	-8,3 %	57,0 %	63,6 %
2 enfants	295	260	-11,9 %	395	51,9 %	40,9 %	27,9 %
3 enfants et plus	60	75	25,0 %	20	-73,3 %	2,1 %	8,5 %
Total des familles avec enfants à la maison	5 070	5 585	10,2 %	5 755	3,0 %	100 %	100 %

Source : Statistique Canada, Recensements 1996, 2001 et 2006.

Le nombre moyen d'enfants résidant à la maison est de 1,2. On dénombre pour les groupes d'âges inférieurs, soit les 0 à 14 ans, un nombre plus important d'enfants à la maison dans les familles de Sainte-Julie que dans celles du reste du Québec. Par ailleurs, la tendance actuelle au niveau des jeunes adultes de 18 à 25 ans habitant avec leurs parents n'est pas encore une réalité fréquente chez les familles julievilloises.



Économie

En 2006, le taux d'activité économique des 15 ans et plus est de 78 % pour la Ville de Sainte-Julie, soit un taux considérablement plus élevé qu'ailleurs au Québec (64,9 %). Quant au taux de chômage chez la population âgée de 15 ans et plus, il est de 2,9 % comparativement au taux québécois de 7,0 %.

Il faut toutefois souligner que dans 130 familles comptant des enfants de 0 à 18 ans, la personne représentant le principal soutien financier est au chômage alors que pour 155 autres familles, la principale source de revenus provient de transferts des gouvernements provincial et fédéral.

Le revenu moyen des familles de Sainte-Julie se situe à 91 841 \$, et est supérieur à celui de l'ensemble des familles du Québec. On dénombre toutefois 520 familles julieilloises vivant sous le seuil de faible revenu en 2005. De celles-ci, 270 familles ont des enfants de moins de 18 ans.

Finalement, notons qu'entre 1986 et 2006, 53,6 % de toutes les résidences julieilloises (5 555 unités d'habitations) ont été construites sur le territoire de Sainte-Julie. De ce nombre, plus de 85,1 % sont occupées par leur propriétaire et près de 15 % par des locataires.



LES ATOUTS DE SAINTE-JULIE

Les nombreuses réflexions du Comité de la famille ont permis de tracer un portrait des éléments faisant de Sainte-Julie une ville familiale par excellence. Ainsi, il ressort que Sainte-Julie est une ville où :

Les familles profitent de services adaptés à leur besoin.

- Des activités de loisir, culturelles et sportives à proximité
- Des services communautaires pour la famille
- Des services de proximité pour les enfants (garderies, écoles primaires, etc.)
- De nombreux parcs avec installations pour les enfants dont une d'entre elles est adaptée aux enfants handicapés
- Un réseau de pistes cyclables étendu sur une grande partie du territoire
- Une bibliothèque
- De nombreux événements rassembleurs pour la famille
- Des camps de jour variés
- Un programme d'activités pour les enfants lors des congés scolaires

Les familles profitent d'une situation géographique avantageuse.

- À proximité de Montréal et de Longueuil
- Avec des accès aux voies rapides (autoroutes 20 et 30)
- Un service de transport en commun efficace vers Montréal et Longueuil

Les familles profitent d'un milieu de vie exceptionnel.

- Un accès à de nombreux services sans les inconvénients d'une grande ville
- Sécuritaire
- À dimension humaine
- Paisible
- Dynamique
- Jeune, grâce à la présence de nombreux enfants
- Dégageant une image positive
- Des quartiers bien aménagés
- Un tissu social formé d'institutions et d'organismes diversifiés
- Impliqué et ouvert aux partenariats
- Absence d'industrie polluante



ENJEUX CONCERNANT LES FAMILLES

Le Comité de la famille a déterminé les enjeux des familles julievilloises pour les prochaines années. Trois enjeux principaux touchent le changement démographique de la population lié à l'âge, l'intégration des familles et la santé de ces dernières.

Le changement démographique de la population en lien avec la progression des groupes d'âge représente un enjeu important. Ainsi, même si la présence d'enfants de 0 à 14 ans demeure imposante, l'augmentation du nombre d'adolescents est particulièrement notable. Ainsi, les enfants arrivés il y a quelques années sont déjà dans l'adolescence ou s'en approchent. La municipalité et ses partenaires doivent s'adapter à cette nouvelle réalité en proposant des services et des activités répondant aux besoins de ce groupe d'âge, notamment, en favorisant l'implication des jeunes au sein des organisations.

Par ailleurs, contrairement aux autres catégories d'âge, les jeunes adultes sont en décroissance à Sainte-Julie. Cette situation amène le Comité à s'interroger sur les impacts possibles de cet état de fait. Ainsi, si cette constatation s'avère une constante au cours des prochaines années, le vieillissement de la population pourrait être accéléré. Car sans ceux-ci, il est à prévoir une diminution de la présence de jeunes couples et, par voie de conséquence, du taux de naissances.

Les personnes de 55 ans et plus sont également en augmentation à Sainte-Julie et il est possible de croire que leur poids démographique sera en constante expansion dans les années à venir, comme pour l'ensemble du Québec. Il sera intéressant de surveiller dans les prochaines années l'impact de ce phénomène sur le secteur immobilier de Sainte-Julie (vente des maisons à des couples plus jeunes, construction de résidences pour personnes âgées, déménagement des personnes âgées vers d'autres localités, etc.).

L'intégration des familles à la communauté demeure un élément difficilement quantifiable. Les données démographiques montrent que la population a crû rapidement au cours des dernières années, suite à la venue de nouveaux résidents.

À cet effet, les statistiques sur la mobilité indiquent que 23 % de la population du territoire n'habitait pas Sainte-Julie cinq ans auparavant, ce qui permet d'estimer qu'une bonne partie des familles julievilloises se retrouve dans une situation où elle n'a pas ou peu de contacts et d'échanges sociaux au sein de la collectivité.

De plus, de nombreuses familles julievilloises viennent de diverses régions du Québec. Ainsi, les autres membres de ces mêmes familles n'habitent pas la municipalité. Ainsi, plusieurs d'entre elles ne peuvent compter sur la présence des parents, frères ou soeurs pour leur apporter un soutien familial.

Par ailleurs, il apparaît que la complexité de l'organisation familiale concernant le travail des deux conjoints et l'utilisation des ressources à l'extérieur du territoire tels les services de garde, les écoles, les commerces ou le loisir ne favorise pas l'interrelation entre les familles de Sainte-Julie.

La santé des familles, qu'elle soit physique, sociale ou psychologique doit demeurer une préoccupation constante de la municipalité. Toutefois, l'enjeu pour la Ville d'intervenir dans un champ de compétence qui n'est pas le sien s'avère difficile. Elle pourra quand même jouer un rôle en matière d'action sur les déterminants de la santé, notamment en favorisant des conditions de vie équitables pour tous, en soutenant l'aide apportée aux plus démunis, en promouvant l'amélioration et la protection de l'environnement ainsi qu'en suscitant l'éveil d'un sentiment d'appartenance à la communauté et la découverte des joies de l'entraide. La Ville doit également favoriser les saines habitudes de vie de ses citoyens notamment par l'accès à des activités physiques.





BUT ET OBJECTIFS DE LA POLITIQUE FAMILIALE

La politique familiale de Sainte-Julie vise à assurer aux familles julievilloises un milieu de vie de qualité, en poursuivant le réflexe municipal de penser et agir famille, tout en favorisant l'engagement des familles dans leur milieu et la concertation des différents partenaires concernés par les questions familiales. Cette politique souhaite d'abord conserver les acquis actuels, mais doit également prévoir les enjeux à venir.

Sept objectifs sont visés pour faire de la politique familiale un cadre d'intervention connecté sur les réalités actuelles et à venir.

- Reconnaître les compétences des familles comme actrices principales de leur milieu de vie
- Créer un sentiment d'appartenance des familles à l'égard de leur municipalité
- Favoriser l'amélioration de la qualité du tissu social de la collectivité et des réseaux de soutien
- Encourager l'exercice de la citoyenneté julievilloise dans les familles par leur engagement auprès de la communauté
- Maintenir et améliorer les services de qualité répondant aux attentes des familles
- Promouvoir l'accès de tous les citoyens à des conditions de vie équitables favorisant le bien-être des familles
- Poursuivre l'harmonisation des actions municipales avec l'énoncé de politique familiale

DÉFINITION DE LA FAMILLE

La Ville de Sainte-Julie désire se doter d'une définition de la famille qui propose une vision large de celle-ci. Ainsi,

la famille julievilloise est constituée de membres unis par des liens multiples et variés, qui se soutiennent affectivement, moralement, matériellement et réciproquement au cours d'une vie et à travers les générations, favorisant ainsi le développement global.

Chacune des composantes des familles sera prise en compte dans cette politique afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins des diverses étapes de la vie.

La Ville de Sainte-Julie reconnaît la contribution des familles et de ses membres, cellules de base de notre société pour le maintien d'une communauté forte, dynamique et saine.



ORIENTATIONS

La Ville de Sainte-Julie désire agir sur cinq grands thèmes à l'intérieur de sa politique familiale.

- Le milieu de vie physique
- Le milieu de vie social
- Le loisir et la culture
- La sécurité
- Le transport

LE MILIEU DE VIE PHYSIQUE

Sainte-Julie se veut un milieu de vie agréable pour toutes les familles. Elle reconnaît l'importance pour les Julievillois de bénéficier du voisinage, de quartiers, de parcs et d'un environnement propices à l'épanouissement de chacun des individus. Cependant, des enjeux majeurs pointent à l'horizon sur le plan de l'aménagement du territoire, de l'habitation et de l'environnement.

- Le besoin de lieux de rassemblement pour les adolescents, les familles et les aînés
- Le développement d'une vision environnementale à long terme

À cet effet, la Ville de Sainte-Julie entend agir plus précisément sur divers aspects.

- Le maintien et l'amélioration des services à la famille et aux aînés, par exemple, par l'implantation d'un lieu regroupant les services pour chacune de ces clientèles.
- La planification de terrains pour aménager des espaces verts, des aires de jeux, des écoles et des garderies, au cœur ou à proximité de nouveaux développements résidentiels, limitant ainsi les déplacements des familles et augmentant leur qualité de vie.
- L'innovation dans l'offre de lieux de rencontres pour les adolescents, pour permettre à cette clientèle de se retrouver tout en favorisant le respect et la cohabitation avec le voisinage.
- La planification d'orientations environnementales municipales, entre autres, par la mise en œuvre d'un Plan vert municipal.
- L'amélioration de l'accès à l'habitation correspondant aux besoins des jeunes adultes et des aînés, permettant ainsi aux membres d'une même famille d'habiter à proximité et ainsi de maintenir le réseau familial.





LE MILIEU DE VIE SOCIAL

Divers services sont offerts aux familles sur le territoire de Sainte-Julie: des services en matière d'éducation, des services destinés à la petite enfance, des services de santé et de soutien aux clientèles vulnérables. Plusieurs de ceux-ci dépendent du tissu social formé par les institutions et les organismes communautaires du milieu. À cet égard, la Ville joue un rôle de soutien dans l'offre de services d'aide et d'accompagnement aux familles. Elle doit interpeller ses partenaires et travailler avec eux sur les enjeux importants dans ce domaine.

- La difficulté d'augmenter l'implication des Julieillois dans leur communauté
- La difficulté de joindre les familles vulnérables
- La difficulté de faire connaître aux familles les services présents sur le territoire

Plus particulièrement, les orientations de la Ville de Sainte-Julie touchent plusieurs points.

- La nécessité d'être à l'affût des besoins des familles afin de favoriser le développement de services correspondant à leurs réalités.
- L'amélioration de la visibilité de l'offre de services des organismes du milieu, par la mise en place de divers moyens d'information et de communication.
- Le soutien à l'implication citoyenne des enfants, des adolescents et des familles. En effet, la prise en charge d'activités et d'événements par les enfants, les adolescents et les parents est essentielle à la vitalité du milieu. La Ville et ses partenaires doivent cependant offrir tout le soutien nécessaire à cette implication, notamment par la valorisation des bénévoles.
- Le développement du sentiment d'appartenance et de fierté des adolescents, des jeunes adultes et des familles, en leur offrant des activités diversifiées tout au long de l'année, en les sensibilisant au respect du milieu et en mettant de l'avant des activités de reconnaissance pour souligner l'apport des citoyens.

LE LOISIR ET LA CULTURE

L'offre d'activités de loisir et de culture est déjà bien présente au sein de la municipalité et on dénote une préoccupation à la rendre accessible au plus grand nombre possible. Au cours des dernières années, la municipalité s'est dotée de nouveaux équipements et poursuit son développement en ce sens. La Ville de Sainte-Julie doit toutefois faire face aux enjeux actuels qui touchent les points suivants :

- Les moyens de rejoindre adéquatement les familles et les enfants dans la promotion de l'offre de services
- L'augmentation de la participation des adolescents à l'offre de loisir
- Le besoin, pour les membres des familles, de créer des liens entre eux et avec d'autres familles
- La valorisation des activités culturelles chez les familles julievilloises

Pour ce faire, quatre orientations ont été retenues.

- L'amélioration de l'offre de loisir par et pour les adolescents, par la mise en œuvre du Plan d'action jeunesse comprenant 62 actions.
- Le maintien et l'augmentation d'activités culturelles pour la famille en se donnant les moyens de réaliser le Plan d'action culturel.
- L'augmentation de la participation des enfants aux activités de loisir et culturelles, ce qui implique l'amélioration de la promotion et des communications pour joindre davantage les familles et les enfants.
- L'accès à des lieux ou des activités de loisir et de culture favorisant les interactions, permettant ainsi de créer des liens entre les individus, entre les familles et leurs membres.

LA SÉCURITÉ

Le sentiment de sécurité est un facteur essentiel à la qualité de vie d'une population. La sécurité fait de plus référence à plusieurs aspects de la vie tels que la paix sociale, le respect et la protection de la personne et du bien public ainsi que le contrôle des dangers. La Ville de Sainte-Julie, en collaboration avec son Service de sécurité incendie, la Régie intermunicipale de police Richelieu/Saint-Laurent et d'autres acteurs, travaille au maintien de la sécurité sur son territoire. En terme de sécurité, les enjeux sont de trois ordres.

- Le maintien et l'amélioration de la sécurité dans les espaces publics et les parcs
- La sensibilisation et l'implication des familles pour améliorer la sécurité
- La sensibilisation des automobilistes à réduire leur vitesse et à adopter des comportements respectueux

C'est pourquoi la Ville de Sainte-Julie entend prioriser les orientations suivantes.

- Le maintien et l'amélioration de la sécurité dans les lieux publics et les rues, notamment dans les parcs par la présence d'aménagements sécuritaires et par la sensibilisation au civisme.
- Le développement de comportements sécuritaires chez les automobilistes, jeunes et adultes par la sensibilisation au partage de la route avec les piétons et les cyclistes et par une limitation de la vitesse.
- La sensibilisation et le soutien des citoyens à l'acquisition de comportements sécuritaires et à la prise en charge citoyenne en matière de sécurité.



LE TRANSPORT

Les besoins en transport ont évolué rapidement durant les dernières années. La Ville de Sainte-Julie est soucieuse de répondre aux besoins des familles en matière de transport. Pour ce faire, elle travaille étroitement avec les divers partenaires dans ce domaine. Cependant, des enjeux majeurs restent présents.

- La mise en place d'aménagements et d'incitatifs favorisant l'utilisation du transport actif
- L'amélioration des transports collectifs tout en considérant les impératifs financiers et les besoins de la population

Deux orientations répondent à ces enjeux.

- Le développement d'une variété de modes de transport pour permettre les déplacements à l'extérieur du territoire de la municipalité en offrant des alternatives à l'automobile.
- La promotion du transport actif auprès des enfants et des adultes notamment pour se rendre à l'école ou pour les déplacements à l'intérieur du territoire de la municipalité en facilitant l'utilisation du vélo ou de la marche.

CONCLUSION

Les familles julievilloises sont déjà au cœur des préoccupations de la Ville. Cette deuxième génération de la politique familiale envisage de consolider l'approche pro-famille développée au cours des huit dernières années. Elle vise également à faire en sorte que les familles julievilloises demeurent une priorité pour chacun des intervenants et partenaires œuvrant sur le territoire de la Ville.

Par son approche de soutien, elle invite les familles elles-mêmes et les individus qui les composent à s'intégrer, à participer et à s'impliquer dans leur municipalité pour faire de Sainte-Julie un milieu de vie encore plus exceptionnel.



NOS POLITIQUES ET PLANS D'ACTION

Politique familiale de Sainte-Julie

Commission d'orientation familiale et du loisir
Ville de Sainte-Julie, août 2000

Plan d'action de la politique familiale

Commission d'orientation familiale
Ville de Sainte-Julie, mars 2003

Pour l'intégrité envers les jeunes, politique d'intégration et d'intervention en matière de violence et d'agression sexuelle envers les jeunes, complété par La boîte à outils comprenant 11 annexes

Commission Jeunesse et loisir
Ville de Sainte-Julie, mars 2005

Pour la jeunesse, plan d'action jeunesse

Commission Jeunesse, Ville de Sainte-Julie, octobre 2008

Plan d'action culturel

Comité du plan d'action local de la politique culturelle
Ville de Sainte-Julie, novembre 2008

Le Plan vert, politique et plan d'action environnemental
Comité de l'environnement

Ville de Sainte-Julie, avril 2009

La Famille au cœur de Sainte-Julie

Comité de la famille



De g. à dr. : Richard Boucher, Stéphanie Fréchette, France Perreault, Doris Cloutier, André Champagne, Nathalie Simard, Nicole Carrier, Paul Hurtubise, Solange Fortin, Monique Legros, Véronique Robert, Sylvain Desjardins, Daniel Chagnon et Chantal Renaud (absente sur la photo).

Publié par la Ville de Sainte-Julie
Comité de la famille • mai 2009
www.ville.sainte-julie.qc.ca

La présente politique a bénéficié d'un soutien financier et technique de la part du Ministre de la Famille du Québec.

Montage graphique : Anngraphick
Impression : Imprimerie JCN

Photos : photothèque de la Ville de Sainte-Julie.

Merci spécial à Chantale Turcotte page 8, Stéphanie Brown page 9, Nathalie Bélanger page 13 et Marie-Claude Jean page 14.



*Un document en harmonie avec l'environnement
imprimé sur papier recyclé.*